

DOSSIER DE PRESSE
29 septembre 2022

Ancien collège Maurice Scève - Des logements abordables dans un cadre exceptionnel (Lyon 4^e)

Mazaud Construction et le cabinet Rue Royale retenus
pour le réaménagement

©Thierry Fournier



Bruno Bernard

Président de la Métropole de Lyon

« La Métropole de Lyon s'est fortement engagée pour la reconversion du site de l'ancien collège Maurice Scève. Porté par le précédent mandat, le projet d'origine ne correspondait pas à nos attentes et engagements actuels en favorisant des prix de sortie des logements en accession très élevés sur un quartier en déficit de logement social. Nous sommes fiers d'avoir modifié le projet initial en profondeur, en revoyant l'intégralité du montage de l'opération sur ce foncier appartenant à la Métropole. Nous avons œuvré, en lien avec la ville de Lyon, pour proposer une programmation d'habitat en offre abordable exclusivement, avec du logement locatif social et des logements vendus en bail réel solidaire. C'est une opération exemplaire, sur le site exceptionnel du plateau de la Croix-Rousse, qui témoigne de notre politique foncière volontariste, favorisant l'accès au logement à l'ensemble des grands Lyonnais et grandes Lyonnaises. »

© Muriel Chaulet



Grégory Doucet

Maire de Lyon

« La Ville de Lyon agit aux côtés de la Métropole de Lyon pour développer le logement abordable sur tout son territoire et résorber son déficit de logement social. Face à l'envolée des prix et à la pression immobilière, conjuguée à la pression climatique, nous devons agir, parcelle par parcelle, tout en conservant au maximum le végétal et en renaturant partout où c'est possible. L'ancien collège Maurice Scève est démonstrateur de cette ambition : le projet, qui ne devait au départ bénéficier qu'à une population très privilégiée, a été réorienté avec 105 logements sociaux et abordables, faisant la part belle aux matériaux bas carbone, avec du béton de terre et de chanvre, un enduit à la chaux naturelle. Il va apporter plus de 2000 m² de pleine terre et 60 arbres fruitiers ou de grande tige pour contribuer à la végétalisation et au rafraîchissement du quartier, et plus généralement à une qualité de vie partagée sur le plateau de la Croix-Rousse. »



François Thevenieau

Président de GrandLyon Habitat

« Face à la hausse des prix de l'immobilier dans les quartiers prisés comme la Croix Rousse, le rôle de GrandLyon Habitat est de préserver l'accès à un logement abordable de qualité pour les familles modestes et ainsi participer à la construction d'une ville plus accueillante. Cela implique de mixer les fonctions d'habitat et d'activités. L'opération Scève est le bon exemple de cette volonté : logements locatifs sociaux, logements en accession sociale en Bail Réel Solidaire, locaux commerciaux, équipement public et espaces extérieurs résolument ouverts sur le quartier. C'est en multipliant les pôles d'attractivité sur un quartier que nous pourrons endiguer l'envolée des prix du logement et revenir à une offre plus équilibrée. Toutes les réalisations de GrandLyon Habitat sont conçues pour allier un mode de vie urbain accessible et la préservation de la nature au cœur de la ville. »



INTRODUCTION

Mazaud Construction et le cabinet d'architecture Rue Royale sont retenus suite à une consultation organisée par le bailleur social Grand Lyon Habitat (GLH) entre mai 2021 et juin 2022 visant à porter un nouveau projet sur le site de l'ancien collège Maurice Scève, dans le 4^e arrondissement de Lyon.

C'est un projet exemplaire de la politique de l'habitat volontariste portée par la Métropole de Lyon.

Le site de l'ancien collège Maurice Scève proposera un nouveau lieu de vie sur environ 9 000 m² à horizon 2024, avec une offre de 105 logements, exclusivement abordables.

Le bailleur social GrandLyon Habitat en assure la maîtrise d'ouvrage.



LE PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT

Favorisant le bien-être et le confort des futurs habitants, le projet de Mazaud et Rue Royale prévoit la réalisation de :

- **105 logements**, dont 36 logements locatifs sociaux et 69 logements en accession abordable via BRS (portés par la Foncière solidaire du Grand Lyon) avec des espaces extérieurs privatifs de type loggias ;
- **900 m²** de locaux d'équipements pour accueillir les nouveaux bâtiments de la Maison de l'enfance et de la jeunesse de la Croix-Rousse ;
- **550 m²** de locaux commerciaux ;
- **1 parc public** composé d'un belvédère avec vue sur les Alpes et d'un verger d'ornement offrant un espace de détente avec une pelouse ombragée.

Didier Richard

Groupement Mazaud Construction et Rue Royale

« L'intervention sur le site autrefois occupé par le collège Scève est une formidable opportunité pour favoriser la mixité sociale, promouvoir une approche environnementale déterminée et considérer la place de la nature dans la ville. Notre projet consolide la couture urbaine entre patrimoine bâti historique, patrimoine naturel et projection de la ville contemporaine. Nous respecterons l'histoire du quartier en conservant le mail de platanes et en réalisant les bâtiments dans la continuité des traditions constructives des immeubles canuts où la simplicité, la sobriété et l'approvisionnement local permettaient d'offrir logements et ateliers au plus grand nombre. »

Sur le plan environnemental, le programme privilégie les techniques « bas carbone » et la sobriété énergétique, en accord avec la charte de qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale de la Ville de Lyon :

- recours aux **matériaux biosourcés** et géosourcés dans la construction ;
- **chaufferie bois** pour le chauffage et l'eau chaude ;
- **panneaux photovoltaïques** pour la production d'électricité ;
- **récupération des eaux pluviales** pour l'arrosage des espaces extérieurs et l'alimentation des sanitaires ;
- **végétalisation** des sols.



Perspective depuis la rue du Charbon d'Or © Inui

Chiffres clefs

9 000 m² de surface de plancher

105 logements

1 parc public offrant un nouveau belvédère sur la ville, un verger et une pelouse ombragée

15,3 M€ de budget

BUDGET ET CALENDRIER

Le budget travaux prévisionnel de ce programme est de 15,3 M€ HT.

Dès l'automne 2022, le projet sera travaillé et précisé en atelier préalable de la Ville de Lyon, pour être présenté aux riverains avant la fin de l'année et faire l'objet ensuite d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

L'objectif : lancer le chantier mi-2023 permettant de réceptionner les logements fin 2025.

Calendrier prévisionnel

- Juillet 2022 : CAO d'attribution du marché de conception réalisation
- Septembre 2022 : travail en atelier préalable
- Fin 2022 : présentation aux habitants du quartier
- Fin 2022 : dépôt du permis de construire
- 2025 : livraisons

CONTACTS PRESSE

Métropole de Lyon

Amandine Mollier

amollier@grandlyon.com

06 67 95 13 59

Ville de Lyon

Laetitia Latapy

laetitia.latapy@mairie-lyon.fr

06 16 81 43 66

GrandLyon Habitat

Anne Romero

presse@grandlyonhabitat.fr

04 72 74 68 28

MÉTROPOLE DE LYON

20, rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

grandlyon.com

VILLE DE LYON

1, place de la Comédie

69001 Lyon

lyon.fr



Papier recyclé



**La foncière
solidaire**
du Grand Lyon

